

Les majeurs protégés - 05

- OBJECTIFS**
- Comprendre les principes de la protection de la personne
 - Savoir protéger en respectant les droits de la personne
 - Distinguer les différentes mesures et leur champ d'application sur les biens, la santé et leur incidence sur les droits et libertés de la personne protégée

-
- CONTENU**
- La loi du 05/03/2007 et le cadre de la protection juridique des majeurs
 - Les cas d'ouverture
 - Notions de procédure
 - Les acteurs de la protection : l'entourage, le juge, le médecin, les organes de la tutelle
 - Les mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP)
 - Les mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle)
 - Le fonctionnement et les conséquences des mesures de protection juridique
 - Le mandat de protection future

PUBLIC Professionnels en charge des personnes protégées

ORGANISATION Durée : **2 jours** (soit 14h)
Dates : **2/3 novembre 2015**
Lieu : **Marseille** - CREAI 6 rue d'Arcole 13006 Marseille (métro Préfecture)
Participants : 1 groupe de professionnels de 15 personnes maximum
Intervenant : Formateur CREAI.
Tarif pédagogique : **440 €/personne**

METHODE PEDAGOGIQUE Apports théoriques, études de cas

BULLETIN D'INSCRIPTION - 05

A retourner au CREAI 6 rue d'Arcole 13006 Marseille
par fax 04 96 10 06 69 ou mail à secretariat@creai-pacacorse.com
(remplir un bulletin par personne)

Nom-Prénom :

Fonction.....

Etablissement.....

Adresse.....

.....

Tél.....

Mail.....

Coût : **440 €/personne**

Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation accompagnée du plan d'accès et de renseignements pratiques. Le CREAI PACA et Corse se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants n'est pas atteint.